



le travail

du permanent

Vol. 5 — No 16

5 mai 1969

Les non-syndiqués: qui sont-ils au Québec ?

Le Centre de relations industrielles de l'Université McGill organisait en juin 1968, un colloque de deux jours sur les non-syndiqués. Des représentants de la CSN avaient participé à cette rencontre en compagnie d'une dizaine d'organismes syndicaux, patronaux, et gouvernementaux. Chaque organisme devait faire connaître son point de vue sur un certain nombre de sujets dont l'identification des non-salariés.

Le Centre des relations industrielles de McGill vient de publier une synthèse des informations et point de vue présentés dans une brochure intitulée: "Problème à régler... les non-syndiqués". Le premier article de cette publication est intitulé: "Les non-syndiqués: qui sont-ils au Québec?". C'est cet article que nous reproduisons ci-après. Il contient plusieurs informations inédites de grands intérêt.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il n'est pas facile d'identifier numériquement la main-d'oeuvre. Pendant longtemps, on s'en est remis au Bureau Fédéral de la Statistique qui fournit peu de données provinciales détaillées.

Mais au cours des dernières années, différents organismes ont mené des études partielles ou globales sur la main-d'oeuvre du Québec et en regroupant ces données, on peut en arriver à une identification à peu près juste des non-syndiqués au Québec.

La plus grande difficulté que pose cette étude, comme on le verra plus loin, vient du secteur tertiaire dit « des cols blancs »; on a en effet peu de chiffres précis concernant le secteur privé des cols blancs où se regroupent, entre autres, les professionnels, les cadres et tous ceux qui occupent des professions ou métiers autonomes (« self-employed ») et qui sont difficilement identifiables.

Avant d'aborder cette question des non-syndiqués, nous allons voir quelle a été l'évolution globale de la main-d'oeuvre au Québec, selon les trois grands secteurs d'emploi: primaire, secondaire et tertiaire. Le **primaire** est constitué des agriculteurs, des pêcheurs, mineurs et forestiers. Le **secondaire**, dit « des cols bleus » ou secteur de transformation, comprend les travailleurs d'usines et ceux de la construction. Le **tertiaire** englobe les employés des services publics, ceux des services privés, les professionnels et semi-professionnels salariés et autonomes.

L'évolution de la main-d'oeuvre

Les deux secteurs qui, depuis 1911, ont subi les changements les plus remarquables sont le primaire et le tertiaire, ce dernier gagnant toujours davantage de terrain.

TABLEAU I

MAIN-D'OEUVRE DU QUÉBEC EN 1911, 1931 ET 1961					
	1911		1931		1961
Primaire	224 242 (34.8%)		249 737 (24.6%)		181 088 (10.6%)
Secondaire	216 774 (33.6%)		338 222 (33.4%)		541 849 (31.6%)
Tertiaire	204 132 (31.6%)		425 813 (42.0%)		991 123 (57.8%)

Source: Québec — Ministère de l'Industrie et du Commerce.

On constate par ce tableau qu'en chiffres absolus, le primaire était en 1911 le secteur le plus nombreux, et en pourcentage de la main-d'oeuvre totale plus élevé que le tiers. En 50 ans, de 1911 à 1961, ce même secteur d'emploi est passé de plus du tiers au dixième de la main-d'oeuvre totale, en pourcentage, et en chiffres absolus de 225,000 à 181,000. Son déclin est constant.

Par ailleurs, pendant ce même demi-siècle, si le secondaire a augmenté en chiffres absolus de 250%, il a diminué de 2% en pourcentage de la main-d'oeuvre totale. Quant au tertiaire, il a connu l'évolution la plus remarquable puisqu'il a augmenté en chiffres absolus de 500% et en pourcentage de la main-d'oeuvre de près de 100%; ce secteur est non seulement toujours croissant mais aussi plus stable en période de chômage.

Voyons maintenant quelle a été cette évolution au cours des dernières années, soit de 1963 à 1967.

TABLEAU II

MAIN-D'OEUVRE GLOBALE (AGRICOLE ET NON AGRICOLE) DU QUÉBEC					
	1963	1964	1965	1966	1967
<i>Agricole</i>					
Hommes	119,000	111,000	106,000	97,000	101,000
Femmes	8,000	8,000	12,000	12,000	15,000
Total	127,000	119,000	118,000	109,000	116,000
<i>Non agricole</i>					
Hommes	1,277,000	1,311,000	1,350,000	1,396,000	1,435,000
Femmes	500,000	521,000	553,000	611,000	645,000
Total	1,777,000	1,832,000	1,903,000	2,007,000	2,080,000
<i>Main-d'oeuvre totale</i>	1,904,000	1,951,000	2,022,000	2,116,000	2,196,000

Source: Special Surveys Division (9603-101). B.F.S.

Il est à retenir de ce tableau que la main-d'oeuvre féminine croît plus rapidement que la main-d'oeuvre masculine et qu'elle représente maintenant 30% de la main-d'oeuvre totale.

TABLEAU III

MAIN-D'OEUVRE PAR SECTEURS D'EMPLOI							
	Primaire		Secondaire		Tertiaire		Effectifs totaux
1963	176,000	10.0%	577,000	32.7%	1,009,000	57.2%	1,762,000
1964	168,000	9.2%	599,000	32.8%	1,060,000	58.0%	1,827,000
1965	172,000	9.0%	621,000	32.5%	1,119,000	58.5%	1,912,000
1966	162,000	8.0%	645,000	31.9%	1,209,000	60.0%	2,016,000
1967	175,000	8.4%	630,000	30.3%	1,275,000	61.3%	2,080,000

Source : Québec — Ministère de l'Industrie et du Commerce.

TABLEAU IV

MAIN-D'OEUVRE — SECTEUR PRIMAIRE					
	1963	1964	1965	1966	1967
Agriculture	124,000	114,000	116,000	106,000	116,000
Pêche	5,174	5,076	5,417	5,203	5,140
Forêts	19,800	21,800	21,900	22,900	25,600
Mines	24,300	24,500	25,900	26,500	26,300

On remarquera dans ce dernier tableau, qu'il y a eu augmentation en 1967 du secteur agricole; cela ne tient pas à un changement structurel mais plutôt à un ralentissement de l'économie qui force la main-d'oeuvre d'origine agricole à retourner sur la terre pour éviter le chômage. En période d'expansion ou de croissance, beaucoup de travailleurs du monde agricole quittent en effet la ferme pour trouver un autre emploi. L'augmentation de 1967 s'est particulièrement reflétée chez les femmes; le tableau II indique en effet qu'elles sont passées de 1966 à 1967, de 12,000 à 15,000.

TABLEAU V

MAIN-D'OEUVRE — SECTEUR SECONDAIRE					
	1963	1964	1965	1966	1967
Industrie	462,014	479,518	499,176	521,918	525,200
Construction	95,000	97,900	101,900	103,300	87,800
Total	557,014	577,418	611,076	625,218	613,000

Source : Québec — Ministère de l'Industrie et du Commerce.

On constate ici que le secteur secondaire a connu de 1963 à 1967, une augmentation moyenne de 11,000 travailleurs par année.

TABLEAU VI

MAIN-D'OEUVRE — SECTEUR TERTIAIRE					
	1963	1964	1965	1966	1967
Total des effectifs	1,009,000	1,060,000	1,119,000	1,209,000	1,275,000
Transports, communications & autres services d'utilité publique	153,000	158,200	164,300	170,000	176,900
Commerce	202,300	211,100	222,200	232,300	239,000
Finances Assurances Services (secteur commercial)	60,400	64,100	68,000	69,800	73,600
	109,300	119,300	132,700	143,800	158,000

Source : Québec — Ministère de l'Industrie et du Commerce.

Ce tableau est évidemment incomplet puisqu'il ne comprend pas les services publics qui représentent un assez fort pourcentage du secteur tertiaire; on les estimait en 1967 à environ 340,000. De plus, ce secteur est difficile à identifier à cause des professionnels, des «self-employed» et des cadres du secteur privé dont on ne connaît pas le nombre précis. Mais ont dit généralement qu'il existe au Québec environ 100,000 professionnels, ce qui laisserait environ 200,000 cadres, et «self-employed» et autres du secteur privé, si on s'en tient au total de 1967 pour le secteur tertiaire, soit 1,275,000.

Les non-syndiqués par secteurs d'emploi

Nous pouvons maintenant aborder la question de l'identification des non-syndiqués. Nous procéderons par secteurs d'emploi, tout d'abord. Mais précisons tout de suite ce que nous entendons par «syndiqués» et «non-syndiqués».

Les «syndiqués» sont les travailleurs membres de l'une ou de l'autre des centrales syndicales reconnues (FTQ-CTC-CSN-UCC-CEQ) ou membres de syndicats indépendants accrédités. Les «non-syndiqués» sont non seulement ceux qui

ne sont régis par aucune convention collective, mais également ceux qui font partie de syndicats «de boutique» ou associations «reconnues».

TABLEAU VII

SYNDICALISME — SECTEUR PRIMAIRE 1967				
	Total	Syndiqués	Non-syndiqués	% NS
Agriculture	116,000	55,000	61,000	52.6%
Pêche	5,140	1,000*	4,140	80.0%
Forêts	25,600	16,500	9,100	35.5%
Mines	26,300	22,000	4,300	16.4%
Totaux :	173,040	94,500	78,540	45.4%

* estimé

TABLEAU VIII

SYNDICALISME — SECTEUR SECONDAIRE 1967				
	Total	Syndiqués	Non-syndiqués	% NS
Industrie	525,200	234,390	297,710	56.6%
Construction	87,800	47,203	40,597	46.2%
Totaux :	613,000	281,593	338,307	55.1%

TABLEAU IX-A

SYNDICALISME — SECTEUR TERTIAIRE PRIVÉ 1967				
	Total	Syndiqués	Non-syndiqués	% NS
Transports et communications & autres services utilité publique	176,900	33,668	143,232	80.9%
Commerce	239,200	26,127	213,073	89.0%
Finances Assurances Services (secteur commercial)	73,600	1,525	72,075	98.0%
	158,000	6,700	151,300	95.8%
Totaux :	647,700	68,020	579,680	89.5%

Note : Ces chiffres ne comprennent pas les cadres et professionnels de l'industrie privée et les gérants-propriétaires du secteur commercial.

TABLEAU IX-B

SYNDICALISME — SECTEUR TERTIAIRE PUBLIC 1967				
	Total	Syndiqués	Non-syndiqués	% NS
Gouvernements et régies d'Etat	136,617	83,513	53,104	39.0%
Hôpitaux	75,457	56,279	19,178	25.4%
Enseignants Services municipaux et scolaires	80,708	70,995	9,713	13.4%
	44,000	27,275	16,725	38.0%
Totaux :	336,782	245,262	91,520	27.1%

TABLEAU IX-C

SYNDICALISME — SECTEUR TERTIAIRE TOTAL — 1967				
	Total	Syndiqués	Non-syndiqués	% NS
Privé	647,700	68,020	579,680	89.5%
Public	336,782	245,262	91,520	27.1%
Totaux :	984,482	313,282	671,200	68.0%

Nous estimons, dans le tableau IX-B, que les employés du gouvernement fédéral, au Québec, sont environ 100,000. Si on ne comptait que les employés du gouvernement québécois et des régies d'Etat, il n'y aurait que 8.5% de non-syndiqués dans ce secteur et non 39%. L'application de la Loi (Bill C-170) sur le syndicalisme dans la fonction publique fédérale devrait ramener ce pourcentage à environ 10%.

Dans le tableau IX-C, on n'arrive évidemment pas au total de 1,275,000 travailleurs que comprend le secteur tertiaire pour la raison que nous avons déjà donnée au tableau VI: la difficulté d'identifier les professionnels, les «self-employed» et les cadres du secteur privé, qu'on estime à environ 300,000 au total.

Les non-syndiqués par régions et secteurs professionnels

Pour déterminer le degré de syndicalisme des régions québécoises, il nous est pratiquement impossible de le faire selon les secteurs d'emploi. En effet, les effectifs des secteurs primaire et tertiaire sont connus sur le plan provincial principalement; il est difficile de les redistribuer sur le plan régional où ils sont dispersés en très petites unités.

Mais on peut assez facilement étudier les caractéristiques de chacune des régions à partir du secteur secondaire pour lequel les données sont beaucoup plus précises, étant donné le regroupement des travailleurs en des unités à identifier, c'est-à-dire les usines, les manufactures et les ateliers de plus ou moins grande importance.

Cependant, si les tableaux qui suivent donnent une idée assez valable du degré de syndicalisme des régions québécoises et des grands secteurs professionnels, ils ont certaines limitations qu'il faut souligner.

Comme le tableau du syndicalisme au Québec n'a jamais été fait selon la division régionale administrative ou économique du gouvernement du Québec, nous avons pris la division régionale de la CSN de 1968 qui ne recoupe pas toujours celle du gouvernement.

De plus, le relevé fourni lors du colloque, pour 1967, était basé sur le "Répertoire Industriel de Scott's dans lequel l'inscription des compagnies est volontaire et dont on avait retenu pour la région de Montréal que les compagnies employant 50 travailleurs et plus, et pour les autres régions, les compagnies employant 5 travailleurs et plus.

Mais il demeure que le tableau qui suit est assez représentatif de ce qu'est le syndicalisme au Québec et donne une indication assez juste, compte tenu des commentaires que nous ferons à la suite, de la situation des non-syndiqués au Québec en 1967.

TABLEAU X

SYNDICALISME PAR RÉGIONS — SECTEUR SECONDAIRE 1967				
	Total	Syndiqués	Non-syndiqués	% NS
Gaspésie	4,776	3,057	1,719	36.0%
Bas St-Laurent				
Saguenay				
Lac St-Jean	12,551	11,783	768	6.1%
Québec	33,414	20,689	12,725	38.0%
Mauricie	23,528	17,299	6,229	26.5%
Cantons de l'Est	36,802	25,290	11,512	31.3%
Montréal	233,388	86,955	146,433	62.8%
Outaouais	7,504	6,557	947	12.6%
Nord-Ouest	1,691	1,046	645	39.4%
Côte-Nord	5,801	5,742	59	1.0%
Richelieu	26,297	19,797	6,500	24.7%

Caractéristiques régionales

Dans le **Bas St-Laurent** le pourcentage est en fait moins élevé que 36% puisqu'il s'agit d'une région à concentrations primaire et tertiaire. Dans le primaire, les mines et la forêt sont syndiquées. L'agriculture l'est moins. Il y a peu de secondaire dans cette région mais il est assez syndiqué; ce qui reste est constitué de petites unités difficiles à syndiquer. Quant au tertiaire, il emploie beaucoup de main-d'oeuvre, dont le secteur public est entièrement syndiqué et le secteur privé, fort peu. On pourrait donc dire qu'il y a environ 20% de non-syndiqués au total dans cette région.

Dans le **Saguenay-Lac St-Jean**, le pourcentage de 8% est très caractéristique; il s'agit de la région la plus syndiquée au Québec. Même le secteur tertiaire privé y est plus syndiqué qu'ailleurs.

Dans la région de **Québec**, il n'y a pas de primaire et peu de secondaire, mais il y a une forte concentration de tertiaire, dont le public est très syndiqué et le privé, beaucoup moins. Au total, on pourrait dire que 45% de la main-d'oeuvre n'est pas syndiquée, dans cette région.

Dans la **Mauricie** (nous entendons ici la région sise entre Montréal et Québec, sur la rive nord du fleuve), le secondaire est passablement syndiqué, le tertiaire public est très syndiqué et le tertiaire privé, peu syndiqué. Le pourcentage de 26.5% donné ici est donc assez représentatif de cette région, au total.

Dans les **Cantons de l'Est**, le tertiaire public est syndiqué mais le tertiaire privé ne l'est pas. Le pourcentage donné ici est assez caractéristique de la région au total.

C'est la région de **Montréal** qui offre le plus de surprises: elle est moins syndiquée qu'on le croit généralement, notamment dans les secteurs de la métallurgie et du vêtement, comme on le verra au tableau suivant. De plus, le secteur tertiaire privé, qui emploie beaucoup de main-d'oeuvre, n'est pas syndiqué. Bien plus, comme les compagnies qui emploient moins de 50 travailleurs ont été laissées de côté et qu'elles ne sont pas ou très peu syndiquées, si on les

ajoutait on atteindrait certainement près de 75% de non-syndiqués dans la région métropolitaine.

Pour ce qui est de l'**Outaouais**, du **Nord-Ouest**, de la **Côte-Nord** et du **Richelieu**, les pourcentages donnés ici sont assez caractéristiques des régions, tous secteurs compris. En effet, le tertiaire privé y est très peu syndiqué mais moins répandu qu'ailleurs et le secondaire y est passablement syndiqué. La Côte-Nord peut être considérée, comme le Saguenay, comme une des régions les plus syndiquées du Québec à cause des mines et des forêts qui y sont concentrées et sont fortement syndiquées.

TABLEAU XI

SYNDICALISME PAR SECTEURS PROFESSIONNELS — SECTEUR SECONDAIRE 1967

	Total	Syndiqués	Non-syndiqués	% NS
Bâtiment et bois	49,694	29,103	20,591	41.4%
Imprimerie	23,347	9,764	13,583	58.2%
Métallurgie	133,769	75,675	58,094	43.5%
Produits chimiques	34,493	19,376	16,537	48.0%
Pâtes et papiers	19,518	19,069	449	2.3%
Vêtement	89,251	22,016	67,235	75.2%
Textile	27,501	19,477	8,024	29.1%
Divers	6,759	3,735	3,024	44.5%

On peut constater, par ce tableau, à quel point le syndicalisme est moins répandu qu'on le croit généralement dans le secteur secondaire, dans lequel il est pourtant le plus ancien. C'est la métallurgie qui surprend le plus étant donné que le syndicalisme a surtout commencé dans ce secteur au Québec, ainsi que dans les pâtes et papiers, dont le pourcentage de non-syndiqués est effectivement très bas aujourd'hui.

Cette situation est due principalement à la région de Montréal où est concentrée la main-d'oeuvre et où pourtant l'effort d'organisation syndicale est moins prononcé qu'il devrait l'être. Si on détaillait ce tableau par régions, on s'apercevrait, par exemple, que 53.5% du secteur de la métallurgie n'est pas syndiqué à Montréal, que 56% du secteur des produits chimiques ne l'est pas non plus, ni 86.2% du secteur du vêtement.

TABLEAU XII

SYNDICALISME AU QUÉBEC, SELON LES SECTEURS D'EMPLOI, 1967

	Total	Syndiqués	Non-syndiqués	% NS
Primaire	173,040	94,500	78,540	45.4%
Secondaire	613,000	281,593	338,307	55.1%
Tertiaire				
privé	647,700	68,020	579,680	89.5%
public	336,782	245,262	91,520	27.1%
Totaux :	1,770,522	689,375	1,088,047	61.5%

Si on ajoute à ce tableau les 300,000 personnes difficilement identifiables du secteur tertiaire (dont on parlait au début de ce chapitre) et dont on peut dire qu'elles ne sont pas syndiquées, le pourcentage de non-syndiqués au Québec s'élève à 66.7% au total.

Pourquoi un si grand nombre de non-syndiqués?

On s'étonne souvent, dans tous les milieux, qu'il y ait un si grand nombre de non-syndiqués au Québec. Cela tient à bien des facteurs et nous allons maintenant tenter d'en définir quelques-uns.

La principale raison du fort pourcentage de non-syndiqués au Québec tient à l'**organisation même de l'entreprise québécoise**. L'étude de la carte syndicale permet de constater que les non-syndiqués sont, en très grande majorité, groupés dans de petites entreprises, séparées par de très grandes distances: 85% des entreprises, au Québec, emploient moins de 15 employés. Même pour une région comme Montréal, c'est là un facteur très important.

Syndiquer ces travailleurs pose donc une très grande difficulté pratique et financière pour les centrales syndicales qui doivent alors mettre autant d'énergies et d'argent (sinon plus) dans l'organisation de groupes de cinq employés que dans celle de groupes de cent ou deux cents employés.

Mais surtout, la carte syndicale indique un nombre incroyable de petites compagnies dans les mêmes secteurs professionnels et les mêmes régions. Ces compagnies emploient peu d'ouvriers, et leur paient en conséquence des salaires moindres puisqu'il s'agit pour elles, bien souvent, non pas tellement de faire des profits comme de survivre, purement et simplement. Ces entreprises, et ce n'est pas par pur hasard, répondent exactement aux caractéristiques des entreprises des secteurs industriels touchés par le salaire minimum.

Un autre obstacle au syndicalisme tient à la **multiplicité de filiales** dépendantes de maisons-mères aussi bien à Montréal que dans d'autres provinces ou aux États-Unis: organiser une seule filiale peut jouer contre ce groupe de travailleurs que la maison-mère pourra laisser tomber, lors d'une grève, pour aller s'installer ailleurs. Les centrales syndicales se voient donc dans l'obligation de tenter de syndiquer tous les employés de cette compagnie au Québec, et voient ainsi les difficultés se décupler.

D'autres entreprises, moyennes en importance, sont isolées à des distances assez éloignées des centres urbains et industriels, et se trouvent alors repliées sur elles-mêmes. Les citoyens, pour leur survie financière, en dépendent entièrement; elles peuvent alors se sentir en force pour tout mettre en oeuvre afin de faire échec au syndicalisme.

Ces explications qu'on apporte au degré de non-syndicalisation au Québec peuvent amener les centrales syndicales à étudier de nouvelles formes d'organisation syndicale, comme le regroupement de petits syndicats sur une base professionnelle et/ou géographique.

Mais l'expérience passée a démontré qu'un autre des grands obstacles à une plus grande syndicalisation de la main-d'oeuvre au Québec est le **Code du Travail** lui-même, puisqu'il prévoit que l'accréditation syndicale est accordée sur la base de l'entreprise. C'est donc dire qu'il faut obtenir l'assentiment de la majorité des employés de chaque petite entreprise pour former un syndicat, et demander l'accréditation pour chacun de ces groupes. Ainsi, dans le secteur de l'alimentation, à Montréal par exemple, on peut se retrouver avec près de 1,000 accréditations distinctes (une par épicerie) pour former un seul syndicat! Si l'association patronale conseille à ses membres de négocier sur la base de l'entreprise, il devient impossible au syndicat de parvenir à quelques résultats.

Ces causes de la non-syndicalisation au Québec se retrouvent autant dans le secteur secondaire que dans le secteur tertiaire. (Dans le secteur primaire, on peut attribuer le pourcentage de non-syndiqués non seulement à la dispersion des travailleurs, mais aussi à leur mobilité saisonnière.)

Au tertiaire, on peut ajouter aussi que les **"cols blancs"** ne réagissent pas de la même façon que les **"cols bleus"** face au syndicalisme.

Il faut dire tout d'abord que le syndicalisme dans les services publics est un phénomène récent et encore souvent mal accepté. Les centrales syndicales y ont concentré leurs efforts depuis quelques années et les grèves dans ce secteur ont eu un effet direct sur la population qui en est devenue plus méfiante envers le syndicalisme. Tout effort d'organisation syndicale en est devenu deux fois plus difficile.

Mais bien plus, le col blanc se considère comme différent du col bleu et ne voit pas comment le syndicalisme de l'autre pourrait lui rendre service. Le col blanc veut prendre ses propres décisions: il n'est pas le type de personne qui accepte qu'un syndicat le dirige (la formule Rand, par exemple, lui semble une monstruosité).

Le col blanc remet en question la qualité de ses dirigeants; il croit fermement que les chefs syndicaux actuels ne sont appropriés qu'aux cols bleus. Il considère qu'il a une meilleure éducation et qu'il peut s'occuper de ses affaires seul. Il est plus intégré que le col bleu à l'entreprise dans laquelle il travaille; il est psychologiquement et physiquement plus près de l'employeur et se sent plus d'affinités avec lui qu'avec les autres employés.

Par ailleurs, le mouvement ouvrier a originé chez les cols bleus, et les centrales syndicales ont utilisé les mêmes méthodes d'organisation auprès d'eux qu'auprès des cols

blancs. Ce fut une erreur à cause justement des différences de mentalités entre les deux groupes.

Enfin, il faut ajouter que chez les professionnels, le corporatisme est encore en vogue et que la définition de "saliés" ne leur semble pas toujours devoir s'appliquer à eux; leur approche du syndicalisme est donc encore très récente et dans bien des milieux, encore inexistante.

Il peut être intéressant ici de voir comment se répartissent les travailleurs au sein des deux centrales ouvrières du Québec en 1967-1968:

	Cols bleus	Cols blancs
FTQ	85%	15%
CSN	45%	55%

A la CSN, cette répartition est récente et existe principalement depuis l'avènement des salariés de la fonction publique et des services publics au syndicalisme.

Nous avons tenté d'identifier certaines causes expliquant la non-syndicalisation au Québec. Peut-être faut-il une réforme de l'entreprise, peut-être faut-il une réforme des méthodes syndicales d'organisation, peut-être faut-il amender la Loi? C'est aux parties intéressées de poursuivre le dialogue pour en arriver à des solutions concrètes.



En autant que — Autant que ou pour autant que

C'est là une expression qui n'est pas particulière au domaine des relations de travail, mais que l'on rencontre malheureusement à peu près partout dans le Québec. Il s'agit d'une traduction littérale de l'anglais "in as much as", "as far as" ou "in so far as".

En français, il suffit de dire "autant que" ou "pour autant que".

— — — —

Check list

Entre plusieurs acceptations, le verbe "to check" a celle de "vérifier", "pointer", "contrôler" un compte, une commande. L'expression "check list" qui en dérive se traduit par "liste" ou "bordereau de contrôle".

(A SUIVRE)

le travail

du permanent

Un aperçu hebdomadaire des questions qui intéressent les permanents de la CSN.

Responsable: Service de l'information et des communications de la CSN.

Composition et impression: Les Editions du Richelieu Limitée 100, rue Bouthillier, Saint-Jean, P.Q.

Tél.: Saint-Jean 347-5326

Montréal 658-0613